Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle

DAAC/16-698-67 du 14/03/2016

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE CHARGE(E) DE MISSION AUPRES DE LA DELEGATION ACADEMIQUE A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET A L'ACTION CULTURELLE (DAAC) DOMAINE «ARTS DU CIRQUE ET ARTS DE LA RUE»

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE : Tél : 04 42 93 88 41 - Fax : 04 42 93 88 19

Recrutement d'un(e) enseignant(e) de l'enseignement public du second degré, assurant le rôle de chargé(e) de mission auprès de la DAAC pour le pilotage et la coordination du domaine « Arts du cirque, arts de la rue ». L'enseignant(e) sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des diverses modalités de partenariat. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer une présence régulière à la DAAC à Aix en Provence, ainsi qu'une capacité de mobilité dans l'académie.

Placé sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, qui fixe ses missions, et évalue son action, en liaison avec les corps d'inspection, le/la professeur chargé(e) d'un domaine artistique à la DAAC remplit une mission de pilotage, d'accompagnement des initiatives, de coordination, d'expertise, d'évaluation, de communication et de formation.
Il/elle sera rémunéré(e) sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 4, soit 2 500 euros annuels.

Afin de mener à bien cette mission il/elle doit :

- Connaître les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative;
- Connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, le référentiel, et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés;
- Avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire ;
- Etre capable d'expliquer aux enseignants souhaitant intégrer un dispositif académique les diverses modalités d'inscription et le lien des actions prévues avec le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève ;
- Connaître l'offre culturelle des grands opérateurs culturels du domaine présents dans le territoire et être capable de les accompagner dans la mise en œuvre de projets culturels à destination des publics scolaires: notamment Le Citron Jaune, centre national des arts de la rue, et Archaos, centre national des arts du cirque.
- Avoir une bonne connaissance des programmes d'Education Physique et Sportive pour le premier et le second degrés et cerner les enjeux spécifiques des Arts de la Rue et du Cirque dans le cadre scolaire.
- Participer au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec la programmation des structures culturelles en lien avec les programmes d'enseignement et le référentiel du PEAC
- Etre capable de faire des propositions pour accompagner les équipes enseignantes dans la conception de projets culturels pédagogiques dans le cadre notamment des EPI ;

- Proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants pour le site internet académique de la DAAC ;
- Etre capable d'écouter, de communiquer, de négocier et d'organiser, et savoir s'inscrire dans une démarche collective de projet ;
- Maîtriser les outils de communication et informatiques.

Cette mission commencera le **2 mai 2016** ; elle sera éventuellement renouvelable et deviendra effective pour l'année 2016-2017 avec une rémunération en IMP à taux 5 soit 3 750 € annuels en fonction du premier bilan établi en juillet 2016 sur les premiers mois de la mission

Les enseignant(e)s souhaitant faire acte de candidature sont invité(e)s

- à transmettre par voie hiérarchique, un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, de l'avis circonstancié de leur chef d'établissement, et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature **avant le 1er avril 2016** (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
À l'attention de Madame Marie Delouze
Rectorat
Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue, seront convoqué(e)s pour un entretien dont la date et l'horaire seront précisés ultérieurement.

Pour tout renseignement :
Tél : 04 42 93 88 41
Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille